AMBITION
CONCEPTION
REALISATION

RÉALISATION

R3. Comment choisir les opérateurs d'un projet bois ?

FICHE

R3.5 Particularité de la filière bois.

La filière des entreprises de construction bois est composée de 2 entités. D'une part **les fabricants**, qui réalisent les composants de construction avec des niveaux de préfabrication variés, et d'autre part **les constructeurs**. La quasi-totalité des constructeurs fabriquent tout ou partie de la structure en atelier. La préfabrication peut aller du mur intégrant la structure et/ou l'isolant et/ou les menuiseries…) jusqu'à la réalisation de modules 3D.

- **les constructeurs**, qu'ils fabriquent ou pas les composants, réalisent le levage et la pose sur le chantier.
- **les fabricants** sont des industriels qui peuvent fournir les composants préfabriqués aux constructeurs.

© Atlanbois

ressources

Le **site catalogue** construction bois réalisé par la filière, donne toutes les informations techniques nécessaires pour la conception d'un ouvrage en ossature bois, et décrit les allotissements S, SE et SER, à travers des CCTP.
http://catalogue-construction-bois.fr/

Plus d'info sur les allotissements.
https://www.codifab.fr/actions-collectives/bois/grands-projets-en-bois-1973

© Carole Humeau / Atlanbois

LES FINANCEURS
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
FRANCE BOIS FORÊT INTERPROFESSION NATIONALE
CODIFAB
OBJECTIF CONSTRUCTION